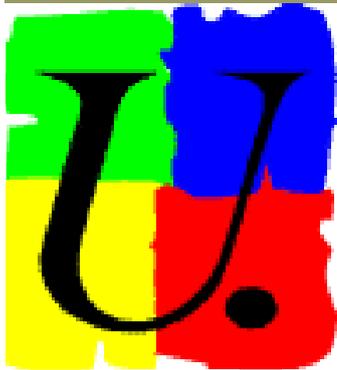


Supplément
au numéro 12
Mars 2016



S.F.R.85

**Vous pouvez aussi
nous retrouver
sur
<http://sd85.fsu.fr/>
à la rubrique
« retraite »**

Les 6 organisations s'adresseront ensemble une nouvelle fois au Préfet. Elles interpellent les Parlementaires vendéens sur la base d'une déclaration commune. Elles exposeront leurs revendications à la presse, notamment:

- *Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier,*
- *L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur l'indice des prix,*
- *Le SMIC comme pension minimum pour une carrière complète,*
- *Le maintien des pensions de réversion,*
- *L'abrogation de plusieurs mesures fiscales*

jeudi 10 mars 2016



« **REVALORISEZ NOS PENSIONS !** »

RASSEMBLEMENT unitaire

à 10 heures 15

devant la Préfecture:

venez avec votre baguette !



Le prix d'une baguette, c'est le montant de la hausse des pensions généreusement accordée au 1er octobre dernier ! Depuis, la baguette a été largement dévorée: hausse des complémentaires santé, fiscalité, frais médicaux ...



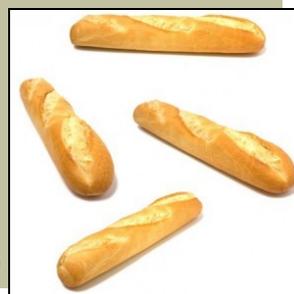
Privilégiés, les retraités ?

La pension mensuelle moyenne, tous régimes confondus, s'élevait à 1306 euros bruts fin 2013 (1216 euros nets).

Le montant moyen des retraites servies en Vendée par la CARSAT (régime général des salariés du privé) était en 2014 de 660,42 euros.

Les Centres Communaux d'Action Sociale tirent la sonnette d'alarme : le nombre de demandes d'aide aux personnes âgées explose. Plus de 10 % des retraités ont recours aux organisations caritatives pour se nourrir.

(extrait de la déclaration commune des organisations)



Pour un 10 mars au cœur des mobilisations

Le 10 mars, les retraité(e)s ont prévu de longue date de manifester leur refus de voir leur pouvoir d'achat se dégrader comme de servir de variable d'ajustement au programme d'austérité voulu par l'Europe et porté en France par le pouvoir en place.

Ces revendications sont légitimes. Mais, en tant que retraité(e)s citoyen(ne)s de ce pays, nous avons aussi notre mot à dire sur le projet de loi Valls dit « de réforme » du code du travail qui constitue la pire attaque contre la protection des salariés depuis plus d'un demi-siècle. Car nous savons que ce qui se prépare, si jamais le gouvernement parvenait à ses fins, c'est une attaque générale contre le Code de la Fonction Publique, contre tous nos acquis sociaux.

Ce code, nous les retraité(e)s, l'avons défendu avec nos camarades du privé, comme nous avons défendu le Code de la Fonction Publique. Nous avons lutté pour leur amélioration tout au long de nos plusieurs dizaines d'années de militantisme.

Et nous nous serions battu(e)s pour rien ?

Chez les jeunes, les cheminots, sur les réseaux sociaux et dans les syndicats se lève un vent de révolte contre cette

dernière attaque – et pas ultime si nous n'y mettons un frein – contre des acquis sociaux conquis de haute lutte.

Le 9 mars, à l'appel de plus d'une vingtaine d'organisations, les jeunes seront dans la rue pour dire qu'ils refusent d'être une génération perdue, qu'ils ne veulent pas de ce monde néolibéral du chacun pour soi et de la précarité que veulent leur imposer le MEDEF et le gouvernement.

Après des années de reculs imposés par un néolibéralisme à l'offensive, de nouvelles perspectives sont peut être en train de se construire. Nous sommes peut-être à un tournant. Des dates de mobilisation sont déjà posées, le 9 pour les cheminots, le 22 pour la Fonction publique, le 31 pour l'interpro. La CGT met en débat l'idée de ne pas attendre cette date et de démarrer plus tôt. Les retraité(e)s solidaires des jeunes, des privé(e)s d'emploi et de leurs camarades en activité ont toute leur place et leur légitimité dans ces mobilisations.

Il nous reste quelques jours pour convaincre les retraité(e)s hésitant(e)s, comme les salariés, pour décider celles et ceux parmi nous que les défaites successives ont découragé(e)s que nous ne cé-

L'appel de la F.S.U. vers les retraité-e-s

derons pas. C'est l'esprit même du programme du Conseil national de la Résistance qui est en jeu.

Pour l'avenir des jeunes, pour sortir d'une impasse économique, politique et sociale mortifère, pas une retraité(e) ne peut manquer à l'appel du 10 mars.

Et chacune et chacun d'entre nous doit se tenir prêt à répondre à toutes les initiatives de poursuite de la mobilisation que décideraient ensemble les actifs du privé comme du public.

